

Maladies et lésions

Coronavirus

Sur cette page

[Qu'est-ce qu'un coronavirus ?](#)

[Quelle est la situation actuelle relativement au coronavirus \(COVID-19\) ?](#)

[Que peut faire la gestion en milieu de travail ?](#)

[Comment un coronavirus se transmet-il ?](#)

[Qu'entend-on par « contact étroit » ?](#)

[Quels sont les symptômes d'une infection à la COVID-19 ?](#)

[Quelles professions sont à risque ?](#)

[Quelles sont les recommandations pour prévenir la transmission du virus de la COVID-19 ?](#)

[Quelles sont les mesures qui peuvent être prises dans les milieux de travail des soins de santé ?](#)

Qu'est-ce qu'un coronavirus ?

Les coronavirus (CoV) forment une grande famille de virus qui sont courants et sont généralement associés à des maladies bénignes, semblables au rhume.

Un nouveau coronavirus (nCoV) est une nouvelle souche qui n'a pas encore été identifiée chez l'homme. Les maladies graves associées aux coronavirus inclus :

- Le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) (signalé pour la première fois en 2012, tous les cas ont été liés à des pays situés dans la péninsule arabique ou à proximité)
- Le [syndrome respiratoire aigu sévère \(SRAS-CoV\)](#)
- Le Coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS-CoV-2) (maintenant connu sous le nom de maladie à coronavirus ou COVID-19)

Les virus peuvent changer avec le temps. Selon l'[Agence de la santé publique du Canada](#) : Le virus du SRAS-CoV-2 qui cause la COVID-19 développera naturellement des mutations, qui sont des changements du matériel génétique du virus au fil du temps.

Lorsque le virus a subi plusieurs mutations importantes, on l'appelle un « variant ». Un variant est préoccupant lorsqu'il a une incidence sur :

- la propagation de la maladie;
 - la gravité de la maladie (par exemple, que vous ayez des symptômes bénins ou deviez être hospitalisé);
 - les tests utilisés pour détecter le virus;
 - la protection que confèrent une infection antérieure, les vaccins ou les traitements
-

Quelle est la situation actuelle relativement au coronavirus (COVID-19) ?

Le présent document traite des précautions générales qu'il est possible de prendre en milieu de travail pour aider à réduire la propagation des coronavirus. Pour obtenir des mises à jour sur la COVID-19, veuillez consulter :

- Au Canada : Gouvernement du Canada (Agence de la santé publique du Canada) – [COVID-19 : Situation actuelle](#)
 - Aux États-Unis : Centers for Disease Control and Prevention (CDC) – [COVID-19](#) (en anglais seulement)
 - Pour les rapports mondiaux : Organisation mondiale de la Santé – [Coronavirus \(COVID-19\)](#)
-

Que peut faire la gestion en milieu de travail ?

Prendre toutes les mesures possibles, compte tenu des circonstances, pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs et des clients en leur fournissant des renseignements adéquats, en leur offrant de la formation, en assurant le nettoyage et la désinfection des lieux, et en recommandant des mesures comme le port du masque ou l'utilisation d'équipement de protection individuelle, selon le cas.

Les milieux de travail doivent avoir une politique qui définit leurs exigences lorsque des personnes sont malades. Cette politique doit indiquer comment aviser le milieu de travail, et s'il est nécessaire d'obtenir une note du médecin. Les organisations peuvent envisager de suspendre l'obligation de présenter un certificat médical ou une note médicale en cas d'absence dans le but de réduire le fardeau exercé sur le système de santé.

Pendant une pandémie, il est possible qu'on demande aux entreprises de fermer, d'exploiter leurs activités à effectif réduit (afin de favoriser le respect de la distance physique et de réduire les rassemblements) ou de recourir à des méthodes à faible contact. Permettez aux employés de travailler à distance lorsque cela est possible. Évaluez la nécessité de se présenter directement sur le lieu de travail pour chaque personne ou chaque poste. Évaluez chaque rôle individuel ou professionnel pour déterminer qui peut travailler à distance ou les tâches qui peuvent être exécutées à distance.

Incitez les personnes à respecter l'étiquette respiratoire et à bien se laver les mains en tout temps.

Assurez une bonne ventilation ou améliorez la ventilation afin de réduire l'accumulation de particules respiratoires. Consultez un professionnel pour vous assurer que votre système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) fonctionne bien. Le système CVC doit être muni d'un filtre adapté, convenir au type de milieu et d'activité, au nombre d'occupants et à la durée d'occupation de l'espace, et être réglé pour faire circuler l'air aussi souvent que possible, au besoin.

Déplacez les activités à l'extérieur, dans la mesure du possible. À l'intérieur, ouvrez les fenêtres ou les portes pour faire entrer de l'air frais (si la température le permet et lorsque cela ne présente aucun danger).

Il est possible d'avoir recours à des méthodes de contrôle, comme l'utilisation de listes de vérification et la prise de la température, lorsque les travailleurs se rendent sur les lieux de travail. Utilisez un questionnaire de contrôle préparé par un organisme de santé publique et rappelez aux travailleurs de rester chez eux s'ils présentent des symptômes de COVID-19, même légers.

Les pandémies comportent souvent des vagues successives. Ainsi, des mesures plus restrictives peuvent être renforcées ou assouplies en fonction du nombre d'infections locales.

Il est possible de suivre la situation et d'obtenir de plus amples renseignements en visitant le site des organisations susmentionnées.

Les milieux de travail peuvent aider en ayant un plan de prévention des infections qui prévoit des mesures comme :

- Promouvoir l'utilisation de masques bien conçus, bien ajustés et portés correctement (de préférence un respirateur ou un masque médical) ou d'équipement de protection individuelle approprié et acceptable pour votre lieu de travail, les travailleurs et les clients. Tenir compte des recommandations actuelles des autorités de la santé publique ou d'autres autorités au moment de déterminer ces mesures. Utiliser le masque ou le respirateur le mieux adapté et de la meilleure qualité qui soit.
- Fournir des installations de lavage des mains propres, avec du savon, de l'eau et des serviettes jetables.

- Mettre à disposition du désinfectant pour les mains à base d'alcool (comprenant au moins 60 % d'alcool) lorsque les installations habituelles ne sont pas disponibles (ou aux personnes qui travaillent sur la route).
- Nettoyer et désinfecter fréquemment les surfaces, espaces et objets fréquemment touchés ou communs, y compris les salles de repas, les toilettes. Nettoyer et désinfecter plus souvent les éléments et les surfaces fréquemment touchés, comme les boutons de porte, les poignées, les rampes, les bouilloires, avec des désinfectants ou une solution d'eau de Javel (5 ml d'eau de Javel [5 %] pour 250 ml d'eau). Toujours verser l'eau de Javel dans l'eau, jamais le contraire. Utiliser un désinfectant avec un numéro d'identification du médicament (DIN). Ce numéro signifie que son utilisation a été approuvée au Canada.
- Désinfecter tous les appareils électroniques fréquemment touchés (claviers, tablettes, claviers intelligents, imprimantes) avec des lingettes imprégnées d'alcool ou de désinfectant, si l'appareil peut résister aux liquides (consulter le manuel du propriétaire).
- S'assurer que toute personne chargée des opérations de nettoyage et de désinfection a reçu une formation appropriée et utilise l'équipement de protection individuelle requis. L'endroit où le nettoyant est utilisé devrait aussi être suffisamment aéré.
- Fournir des boîtes de mouchoirs en papier et encourager leur utilisation.
- Fournir de l'équipement, des outils ou des dispositifs de communication à chaque employé pour usage individuel. Si des articles sont utilisés par plus d'une personne, ils devraient être nettoyés et désinfectés après chaque utilisation.
- Rappeler aux travailleurs de ne pas partager de tasses, de verres, de vaisselle et de couverts. Veiller à ce que tous les articles soient lavés à l'eau et au savon après leur utilisation.
- Veiller à ce que les systèmes de ventilation fonctionnent bien, et utiliser des filtres ayant la cote MERV (la valeur confirmée minimale d'efficacité) la plus élevée possible pour le système.
- Nettoyer le poste de travail d'une personne ou les autres surfaces qu'elle pourrait avoir touchées, surtout si cette personne est infectée ou possiblement infectée par la COVID-19. (p. ex. utiliser une lingette désinfectante).
- Offrir des services au moyen de méthodes nécessitant peu de contacts, comme les commandes en ligne, l'inscription en ligne ou par téléphone, la livraison, le service à l'auto, ou encore remplacer les réunions en personne par des téléconférences ou des vidéoconférences.

Comment un coronavirus se transmet-il ?

Les coronavirus sont zoonotiques, ce qui signifie qu'ils ont généralement une origine animale. Bien que cela soit rare, les coronavirus peuvent évoluer pour ensuite infecter les humains. Par exemple, les enquêtes ont révélé que le SRAS-CoV a été transmis de mouffettes tachetées aux humains, et que le MERS-CoV a été transmis de dromadaires aux humains. Dans certains cas, le coronavirus peut évoluer davantage et se propager de personne à personne. On pense que ces virus se propagent généralement d'une personne infectée à d'autres par le biais de particules respiratoires.

Le SRAS-CoV-2 se propage de la façon suivante :

- les particules respiratoires générées lorsqu'une personne infectée tousse, parle, éternue, respire, chante ou crie;
- le fait de toucher quelque chose où le virus est présent, puis de se toucher la bouche, le nez ou les yeux avec des mains non lavées.

Qu'entend-on par « contact étroit » ?

De façon générale, le contact étroit comprend :

- Avoir soigné une personne atteinte du virus ou avoir vécu avec elle, y compris s'être trouvé à moins de 2 mètres (6 pieds) ou dans la chambre ou la salle de soin d'une personne infectée par le virus.
- Avoir eu un contact direct avec des gouttelettes de salive propagées par la toux ou les éternuements d'une personne touchée par le virus.
- Lorsqu'on touche une surface contaminée par l'infection puis que l'on se touche la bouche, le nez ou les yeux.

Quels sont les symptômes d'une infection à la COVID-19 ?

Chaque coronavirus varie en fonction de la gravité de l'infection qu'il provoque. La COVID-19 est connue pour causer une variété de symptômes, avec pour résultat une gamme qui comprend à la fois une maladie très faible pour certaines personnes ou des effets potentiellement mortels pour d'autres. Les signes courants d'infection comprennent des symptômes respiratoires, la fièvre, la toux, l'essoufflement et les difficultés à respirer. La COVID-19 se manifeste par de la fièvre et des symptômes d'infection des voies respiratoires inférieures (p. ex. toux ou difficultés à respirer). Les symptômes les plus courants comprennent les suivants :

- mal de gorge
- nez qui coule
- éternuements

- apparition de toux ou aggravation de la toux
- essoufflement ou difficulté à respirer
- température égale ou supérieure à 38 °C
- sensation de fièvre
- frissons
- fatigue ou faiblesse
- douleurs musculaires ou courbatures
- perte récente de l'odorat ou du goût
- mal de tête
- douleurs abdominales, diarrhée, vomissements
- importante sensation de malaise général.

Selon des données probantes, une personne infectée par le SRAS-CoV-2 peut transmettre le virus même si elle ne présente pas de symptômes, y compris les personnes qui :

- n'ont pas encore développé de symptômes (présymptomatiques)
- n'ont jamais eu de symptômes (asymptomatiques)

Le diagnostic de l'infection par le SRAS-CoV-2 se fait à l'aide de tests médicaux ainsi que par l'examen des antécédents d'exposition de la personne.

Quelles professions sont à risque ?

Les personnes qui s'occupent de patients atteints de la COVID-19 sont les plus à risque de contracter la maladie, comme les travailleurs de la santé dans les hôpitaux de soins actifs, les hôpitaux de réadaptation, les hôpitaux psychiatriques, les établissements de soins de longue durée ou les services d'urgence ainsi que les autres personnes qui travaillent en contact étroit avec leurs clients ou patients. Cela dit, tout emploi qui suppose des interactions fréquentes, étroites et prolongées entre des personnes de différents ménages peut favoriser le risque de transmission.

Les personnes qui vivent avec des gens atteints de la COVID-19 peuvent également être à risque de contracter la maladie. Les personnes âgées (plus de 65 ans), les personnes qui ont un problème de santé sous-jacent ou les personnes ayant un système immunitaire affaibli courent un risque plus élevé de manifester des effets graves de la COVID-19.

Quelles sont les recommandations pour prévenir la transmission du virus de la COVID-19 ?

Les recommandations types de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à l'intention du public pour prévenir la propagation de l'infection sont notamment les suivantes :

- Faites-vous vacciner et maintenez votre vaccination à jour.
- Restez à la maison et à l'écart d'autres personnes (y compris celles avec lesquels vous vivez) si vous vous sentez malade.
- Assurez-vous que l'espace intérieur est bien ventilé. En remplaçant l'air intérieur par de l'air extérieur, une bonne ventilation aide à éliminer les particules potentiellement infectieuses à l'intérieur. Ouvrez les fenêtres ou les portes extérieures si possible. Pour en savoir plus, consultez le document [Ventilation intérieure et maladies respiratoires infectieuses \(MRI\)](#).
- Évitez les espaces mal ventilés, en particulier les espaces clos ou les endroits bondés. Évitez d'être en contact étroit avec toute personne manifestant des symptômes de la COVID-19.
- Portez, de façon appropriée, un masque bien conçu et bien ajusté lorsque :
 - vous éprouvez des symptômes qui peuvent être causés par la COVID-19 et que vous devez être près des gens;
 - il y a une augmentation des cas de COVID-19 dans la communauté;
 - vous vous trouvez dans un lieu où le risque de transmission est accru (p. ex. les endroits qui sont petits, bondés ou mal ventilés);
 - vous êtes à risque de complications graves si vous contractez la COVID-19.
- Discutez avec votre employeur de la possibilité de travailler de la maison, si possible. Limitez les contacts avec les personnes présentant un risque élevé de maladie grave, comme
 - les personnes âgées;
 - les personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents;
 - les personnes ayant un système immunitaire affaibli.
- Ne négligez pas vos soins personnels, prenez le temps de faire de l'exercice et de surveiller votre santé mentale. Maintenez un réseau de soutien social solide et demandez de l'aide lorsque vous en avez besoin.
- Éloignez-vous le plus possible des personnes (au moins 2 mètres) avec lesquelles vous ne vivez pas, si les autorités de la santé publique le recommandent.

- Adoptez des pratiques d'hygiène des mains et d'étiquette respiratoire appropriées
 - Lavez-vous les mains fréquemment avec de l'eau et du savon pendant 20 secondes, ou si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon, utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool (au moins 60 % d'alcool).
 - Lorsque vous toussiez et éternuez, couvrez-vous la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir – jetez immédiatement le mouchoir et lavez-vous les mains.
 - Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche avec des mains non lavées.
 - Si vos mains sont visiblement sales, vous devez les laver avec du savon et de l'eau au lieu d'utiliser un désinfectant pour les mains.
- Nettoyez et désinfectez les surfaces fréquemment touchées par d'autres personnes. Nettoyez les surfaces avant d'utiliser un désinfectant et suivez toujours le mode d'emploi sur l'étiquette du produit. Si possible, optez pour des produits qui permettent à la fois de nettoyer et de désinfecter, comme des lingettes ou des solutions commerciales de désinfection.

Les directives générales **pour le public et la plupart des lieux de travail** (non liées aux soins de santé) sont décrites dans les documents suivants :

- [Lavage des mains : Réduire le risque d'infections courantes](#)
- [Bonnes pratiques d'hygiène – Réduire la propagation des infections et des virus](#)

Soyez au courant des procédures [d'hygiène et de prévention des infections](#) appropriées et des précautions à prendre si vous utilisez des [produits dangereux](#) au travail, comme de l'eau de [Javel](#).

Si vous mettez des [gants](#) pour faire le nettoyage, portez toujours le type de gants approprié en fonction du produit utilisé. Le type de gant approprié sera indiqué sur la fiche de données de sécurité (FDS) de ce produit. Si ces renseignements sont manquants, il faut communiquer avec le fournisseur ou le fabricant du produit. Les fabricants de gants et de vêtements de protection contre les produits chimiques peuvent également aider leurs clients à faire le bon choix.

Quelles sont les mesures qui peuvent être prises dans les milieux de travail des soins de santé ?

En ce qui concerne les **milieux de travail des soins de santé**, le fait de prendre les précautions ci-dessous devrait aider à prévenir la transmission. De plus, il convient de se renseigner auprès d'organisations telles que Santé Canada, les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui surveilleront toute nouvelle situation et incluront des conseils particuliers de prévention des infections pour les travailleurs à risque, au fur et à mesure que les informations seront disponibles.

Il existe des mesures de prévention et de contrôle des infections pour divers établissements de soins de santé, notamment les soins actifs, les soins de longue durée, les soins à domicile, et les soins ambulatoires

Exemples de mesures à adopter :

- Effectuer des évaluations des risques, y compris une évaluation au point de service
- Suivre les pratiques de base, y compris les recommandations sur l'hygiène des mains
- Établir des points de triage et d'accès aux établissements
- Effectuer un dépistage actif
- Exiger que tous les travailleurs et les visiteurs portent un masque médical, au besoin
- Fournir des renseignements aux travailleurs, aux visiteurs et aux patients
- Assurer la sensibilisation et la formation de tous les travailleurs
- Établir des procédures pour l'équipement de protection individuelle, y compris les gants, les blouses, les masques/respirateurs et les lunettes protectrices, au besoin
- Établir des procédures pour gérer l'exposition ou lorsque des signes et des symptômes sont signalés
- Élaborer des procédures pour gérer les déchets, le linge, le nettoyage et d'autres aspects du milieu de travail
- Limiter les visiteurs, le cas échéant
- Surveiller et évaluer les procédures et processus afin d'assurer l'amélioration continue ou la réponse en cas d'éclosion

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-03-20

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.